



**Union Syndicale CGT Trésor
des Bouches- du- Rhône**
183 avenue du Prado 13008 Marseille
Tél. 04 91 17 92 06- Fax. 04 91 17 92 33
cgt.013@cp.finances.gouv.fr
www.tresor.cgt.fr/13/

INFO AUX AGENTS DU TRESOR

Pourquoi les élus CGT ne participent pas aux CAP locales d'affectations dans les SIP du 8 novembre 2010

Par principe, les élus CGT Trésor 13 participent aux travaux des commissions administratives paritaires locales ; Capl de mutation, de révision de note, de tableaux d'avancement. En effet, élus du personnel, nous avons une obligation de moyens envers nos collègues.

Mais au cas particulier des Capl prévues ce lundi 8 novembre 2010, la CGT Trésor 13 a décidé de ne pas y participer.

Pourquoi ?

Parce que ces Cap locales ne sont pas des Cap locales de mutation mais des Cap locales d'affectation dans le cadre des restructurations liées aux créations des Services Impôts des Particuliers au 1er décembre 2010.

Parce que ces Cap locales sont *la chambre d'écho* du CTPD du 15/10 où l'administration, toute seule, a décidé de passer en force sur la création juridique des SIP au 1er décembre 2010.

Parce que les agents d'Arles, d'Aix, de Marseille ont fait valoir des exigences et des revendications qui sont restées sans réponses de la direction locale. (Cf. Pétitions adressées à la direction locale).

Parmi ces exigences,

- celles de ne pas travailler au milieu des travaux,
- celles de bénéficier d'une autre organisation du travail,
- celles de revoir les questions de leur sécurité dans le cadre de la mission du recouvrement forcé,
- celles du respect des principes d'aménagement et des dispositions ergonomiques, etc.

La Direction locale est dans le déni et le mépris. Elle prend ses responsabilités vis à vis des agents.

► **Nous prenons les nôtres en décidant de ne pas cautionner un tel mépris.**

► **Nous prendrons les nôtres dans les services avec les agents concernés.**

Les élus CGT Trésor 13

Le 8 novembre 2010